

LES MATINÉES DE L'ARVISE

« Management de la Prévention des Risques Professionnels »

Jeudi 2 Septembre 2010

Françoise FONTAINE & Gwénola KERLOCH



Association Réunionnaise pour la Valorisation
des Initiatives Socio-Economiques



PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h30	Accueil Café
8h45	Introduction : Pourquoi ce thème ?
9h00	Echange / Discussion : Niveau de Santé et Sécurité au Travail (SST) des entreprises présentes et expériences
10h15	Pause
10h30	De l'évaluation des risques au management de la santé et de la sécurité au travail (démarche, bonnes pratiques, points de vigilance...)
11h30	Conclusion
12h00	Collation

POURQUOI CE THÈME ?

- ⊙ Des méthodes de travail de plus en plus complexes (flux tendus, sous-traitance, coactivité...)
- ⊙ Des conditions de travail qui évoluent rapidement
- ⊙ L'émergence de nouveaux types de risques (stress, TMS...)
- ⊙ Une réglementation de plus en plus exigeante en matière de résultats
- ⊙ Une réelle difficulté, au-delà de la réalisation du Document Unique, à faire vivre dans le temps la démarche de prévention et à obtenir des résultats constants

Film INRS :

« Un rendez-vous manqué »

NIVEAU DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- ⊙ La S&ST fait-elle partie intégrante des principes directeurs de votre entreprise ?
- ⊙ Une personne a-t-elle été désignée pour la coordination de la sécurité ? Lui a-t-on mis à disposition les moyens nécessaires ?
- ⊙ Avez-vous, en interne, défini les rôles et responsabilités de chacun en matière de S&ST ?
- ⊙ Avez-vous une procédure d'accueil pour les nouveaux embauchés ?
- ⊙ Etablissez-vous des plans de prévention avec les entreprises qui interviennent en sous-traitance ?

Mettre un place un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail (SMS)

QU'EST-CE QU'UN SMS ?

- © Un **dispositif de gestion** qui combine personnes, politique, moyens et qui vise à améliorer la performance d'une entreprise en matière de S&ST
- © Un **outil** au service de l'entreprise qui lui permet de mieux maîtriser son organisation et de progresser en continu

UN SMS POUR QUOI FAIRE ?

- © **Prévenir les risques** en matière de S&ST et mieux répondre aux attentes des salariés et aux exigences de la réglementation
- © **Anticiper les changements** et augmenter la réactivité de l'entreprise dans le cadre d'une **démarche continue de progrès**
- © **Assurer une cohérence globale avec les autres démarches de l'entreprise** (économie, environnement, juridique...)

LES PRÉ REQUIS NÉCESSAIRES

- ◎ Un **engagement** de la Direction à travers la mobilisation de moyens : personnels disponibles, budgets, programme de formation, supports de communication...
- ◎ Un objectif de **conformité réglementaire**
- ◎ L'existence d'une **culture relative à la sécurité au travail** : connaissance des principes de prévention, analyse des accidents...
- ◎ La **volonté de prendre en compte les bonnes pratiques**

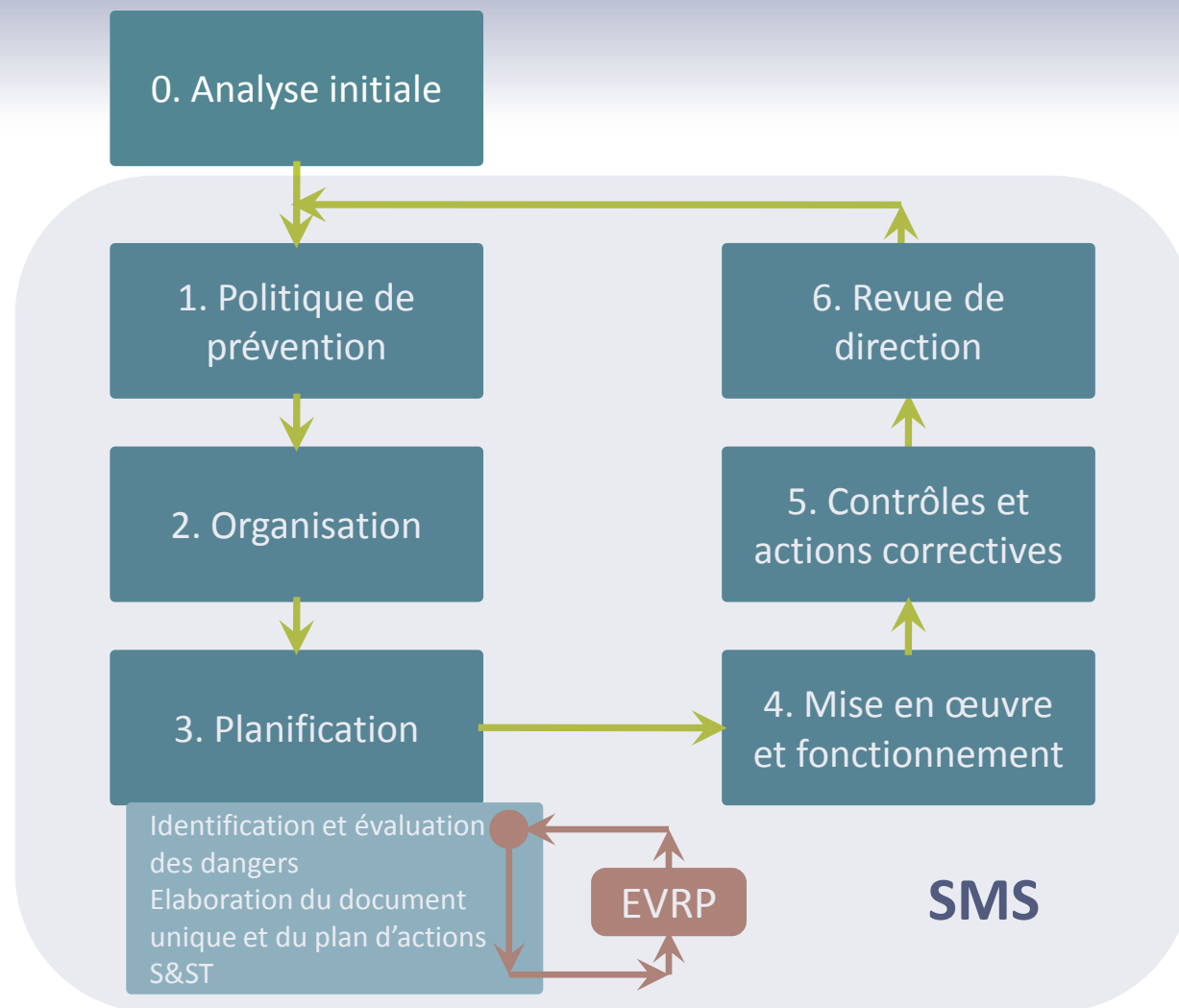
LES VALEURS ESSENTIELLES

- © **La personne** : Implication du chef d'entreprise, de l'encadrement et des salariés dans la démarche de préservation de la S&ST et d'amélioration des conditions de travail / Méthodes de management prenant en compte les individus (ex : objectifs de production compatibles avec la sécurité)
- © **La transparence** : Engagement et exemplarité du chef d'entreprise et de l'encadrement / Prise en compte de la réalité des situations de travail / Communication sur le sujet
- © **Le dialogue social** : Implication des salariés et des IRP / Création des conditions de leur engagement (association à la détection des risques, au choix des solutions et à la mise en œuvre concrète des actions)

LES BONNES PRATIQUES DE PRÉVENTION

- ⊙ Intégrer la gestion de la S&ST dans toutes les fonctions de l'entreprise
- ⊙ Harmoniser la politique S&ST avec les autres politiques de l'entreprise
- ⊙ Développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention
- ⊙ Favoriser une approche pluridisciplinaire
- ⊙ Faire de l'identification et de l'évaluation à priori des risques un élément majeur de la politique S&ST
- ⊙ Intégrer la prévention dès la conception des lieux, des équipements, des postes et des méthodes de travail
- ⊙ Analyser les AT/MP en remontant aux causes les plus en amont
- ⊙ Améliorer la politique de maîtrise des risques et faire évoluer les valeurs et les pratiques de l'entreprise

DU DOCUMENT UNIQUE AU SMS : UNE DÉMARCHE EN 6 ÉTAPES



COMMENT S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE ?

Préparation

1. Décision de la direction de s'engager dans la démarche
2. Formation de la direction au management de la S&ST
3. Communication sur le projet avec l'ensemble du personnel et échange avec l'encadrement et les partenaires sociaux (CHSCT, DP)
4. Validation d'un référentiel par la direction (adaptation ou création)

Lancement

5. Constitution d'une équipe chargée du processus et nomination du chef de projet
6. Choix d'un accompagnement (éventuel)
7. Définition et planification du programme de formation nécessité par le projet
8. Planification de l'ensemble du processus

LES PIÈGES A ÉVITER

- ⊙ Vouloir aller **trop vite** (la sécurité touche à la culture)
- ⊙ Avancer seul, sans **démarche « projet »** intégrant tous les acteurs de la S&ST (personnel, CHSCT, médecin du travail...)
- ⊙ Ne pas tenir compte de **changements** dans l'environnement du travail (situation financière, changements d'organisation ou de personnel)
- ⊙ Sous-estimer les **moyens**, le **temps**...nécessaires pour animer et piloter la démarche
- ⊙ Se donner des **objectifs ni accessibles, ni mesurables**
- ⊙ Installer un système déconnecté des **risques perçus** par le personnel
- ⊙ Négliger les **formations** à la sécurité
- ⊙ Se reposer sur l'encadrement pour faire vivre les procédures (il doit au contraire être **soutenu**)
- ⊙ Laisser vivre la démarche sans **évaluations**, ni ajustements réguliers